

UNE CLOCHE POUR LA PAIX ET LE SOUVENIR DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Le 1^{er} mars 1917, les autorités allemandes ordonnaient la réquisition des cloches d'Alsace-Moselle. En quelques semaines, plus de 1800 cloches de la région sont descendues et détruites par l'industrie de guerre allemande. Les rares cloches laissées en place peuvent néanmoins sonner quelques mois plus tard l'armistice du 11 novembre 1918. Beaucoup de cloches seront remplacées après guerre, d'autres laisseront un vide jamais comblé. D'autres encore sont perdues en 39-45 et jamais remplacées.

**Les années 2017 et 2018
marquent le centenaire
de ces deux événements
marquant l'Histoire
alsacienne.**

**Afin de les commémorer
dignement, la commission
diocésaine d'art sacré
propose aux fabriques
et communes d'Alsace
de faire couler
une ou plusieurs cloches
pour leurs églises,
chapelles ou mairies.**



©Archives de la ville de Strasbourg

Qu'il s'agisse de remplacer les cloches faisant toujours défaut à ce jour ou de compléter musicalement un ensemble, cette démarche patrimoniale se voudra tout autant un mémorial qu'un signe de paix et de fraternité en ces temps si mouvementés.

Pour plus de détails, fabriques ou communes peuvent contacter
l'expert-campanologue diocésain, M. Olivier Tarozzi (oliviertarozzi@orange.fr)
ou son assistant, M. Pascal Krafft (pascal.krafft@wanadoo.fr).



Service diocésain de pastorale liturgique et sacramentelle, musique sacrée et art sacré
Commission diocésaine d'art sacré
15, rue des Écrivains F-67000 STRASBOURG Tél : 03 88 21 24 46 Fax : 03.88.36.00.23
e-mail : contact@liturgie-diocese-alsace.org Internet : www.liturgie-diocese-alsace.org